



Procédure de l'examen

Deux questions, provenant de la liste ci-dessous, sont posées par l'enseignant. L'étudiant-e en choisit une, et y répond immédiatement. Il n'y a pas de temps de préparation, ni de documentation de soutien ; l'étudiant-e a toutefois à disposition une feuille de papier et un stylo pour écrire rapidement quelques très brèves annotations, si il ou elle le souhaite. L'enseignant a la possibilité d'intervenir pour relancer, demander un complément, une précision, un exemple...

La durée de l'examen est de 15 minutes. L'enseignant-e est assisté d'un-e assesseur-e. Une fois terminé le temps d'examen, l'étudiant-e est invité à sortir de la pièce ; l'enseignant-e et l'assesseur-e se consultent alors rapidement pour déterminer si l'étudiant-e a échoué ou non à son examen, et en informe de suite l'étudiant-e. Par contre, la note de l'examen est déterminée seulement après-coup ; l'étudiant-e en prend connaissance en consultant Gestens (il faut compter le temps pour le secrétariat de saisir les notes).

Une signature sur le procès-verbal d'examen est demandée à l'étudiant-e à la fin de son examen, attestant qu'il ou elle s'est bel et bien présenté au dit examen.

Thème 1 Introduction

(autour de la votation du 27 septembre 2009 sur l'assurance-invalidité)

Question 1 : Quels sont les objectifs de l'assurance-invalidité (AI) ? Quelles sont ces prestations ? Comment est-elle financée ?

Question 2 : Quelle est la proposition soumise lors de la votation populaire du 27 septembre 2009, et à quel(s) problème(s) cette proposition répond-elle ?

Thème 2 : Le développement du système suisse de protection sociale

Question 3 : En considérant l'histoire de son développement et la manière dont s'est déroulé ce développement, quel(s) enseignement(s) peut-on tirer pour caractériser le système suisse de protection sociale ? Ou autrement dit, que révèle l'histoire du système suisse de protection sociale sur ce dernier ?

Thème 3 : Architecture et finances du système suisse de protection sociale

Question 4 : Quelles sont les caractéristiques que doit avoir un régime de protection sociale pour être inclus dans les comptes globaux de la protection sociale (CGPS) ? Donnez 2 ou 3 exemples de régimes non inclus et indiquez pourquoi ils ne le sont pas ?

Question 5 : Quels sont les types de recettes financières de la protection sociale ? En considérant d'autres pays européens, en quoi la Suisse est-elle particulière de ce point de vue ?

Question 6 : Quels sont les types de prestations que l'on distingue (cf. approche économique) et quelles sont les caractéristiques principales de chaque type ? En quoi la Suisse se distingue-t-elle d'autres pays européens de ce point de vue ?

Question 7 : On peut regrouper les régimes de protection sociale en 5 ensembles. Qu'est-ce qui les distingue ?

Thème 4 : Système et processus politiques en Suisse

Question 8 : Une caractéristique essentielle du système politique suisse est le fédéralisme. En quoi ce dernier est-il un frein ou un moteur pour la protection sociale ? Expliquez en donnant des exemples.

Question 9 : En quoi le fédéralisme est-il ou peut-il être un problème du point de vue de la protection sociale ?

Question 10 : Pour de nombreux auteurs, le système politique suisse, et en particulier sa procédure législative, se caractérisent par de multiples points de veto. Expliquez pourquoi il en est ainsi.

Question 11 : Une thèse est que le processus de « fabrication » de la protection sociale a connu un changement au cours de la dernière période, marqué par le déclin du néo-corporatisme et le rôle croissant du parlement. Décrivez en quoi consiste ce changement et esquissez certains facteurs qui peuvent l'expliquer.

Question 12 : Par rapport à l'instrument de démocratie directe qu'est le référendum législatif, la théorie politique parle de « droit de veto ». Que veut-on dire par cette dernière expression ? En quoi et comment le référendum législatif permet-il ce « droit de veto » ? Peut-on aller contre ce droit de veto, et si oui comment ? (Essayez d'illustrer avec des exemples en matière de protection sociale)

Question 13 : Les objets soumis en votation en matière de politiques sociales sont souvent complexes. Comment les citoyens « ordinaires » parviennent-ils à se faire une opinion et à voter ? Ne devrait-on pas plutôt laisser décider les élites, les experts ?

Thème 5 : Problèmes et enjeux

Question 14 : Quels sont les principaux défis que pose le vieillissement de la population au système de retraite suisse ? A quels éléments ou facteurs faut-il particulièrement porter attention dans l'élaboration des « solutions » à ces défis (pour réformer le système) ?

Question 15 : Dans une perspective du *care* (du « prendre soin »), à quels facteurs devrait-on plus particulièrement porter attention en matière de politique sociale du grand âge ?